



## OBSERVATOIRE SUR L'UNION AFRICAINE N. 2/2020

### 1. L'OUVRAGE *DROIT, PRATIQUE ET REFORME INSTITUTIONNELLE DE L'UNION AFRICAINE*

#### 1. *Présentation de l'ouvrage* Droit, pratique et réforme institutionnelle de l'Union africaine

L'ouvrage intitulé *Droit, pratique et réforme institutionnelle de l'Union africaine* (vient de paraître aux éditions SIMPACT, Tunis, décembre 2019) de son auteur Mme. HAJER GUELDICH, Maître de conférences agrégée en Droit international public à l'Université de Carthage- Faculté des sciences juridiques, Politiques et sociales de Tunis Responsable du Master Droit et politiques de l'Union africaine et de la Chaire des études africaines (Université de Carthage), Membre élue de la Commission de l'Union africaine pour le droit international (CUADI) et Membre de l'équipe de son excellence PAUL KAGAMÉ sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine.

Cette œuvre doctrinale représente l'un des rares ouvrages dédiés au droit régional et au droit de l'Union africaine, ayant pour objectif principal de faire connaître aux lecteurs les règles de fonctionnement de l'Union africaine, ainsi que les principes fondamentaux du droit de l'Union africaine.

M. le Professeur Rafâa BEN ACHOUR (Professeur émérite et juge à la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples) qui a rédigé la préface de l'ouvrage écrit, à juste titre, ce qui suit: «la bibliothèque juridique internationale n'est pas très fournie en ouvrages sur les institutions africaines et sur l'Organisation mère qu'est l'Union africaine. L'ouvrage de la professeure Hajer intitulé droit, pratique et réforme institutionnelle de l'Union africaine, que j'ai le plaisir de présenter, vient enrichir cette bibliothèque. L'ouvrage, complété par des annexes fort utiles, exprime le point de vue d'une experte de l'Union africaine (UA). En effet l'auteure, en plus de ses qualités académiques et pédagogiques reconnues, vit l'UA de l'intérieur en tant que membre, depuis 2015, de la Commission de l'UA sur le droit international (CUADI) et comme membre de l'équipe d'excellence sur la réforme institutionnelle de l'UA».

Ce livre met l'accent, non seulement sur l'aspect institutionnel de l'Union (droit institutionnel à travers les organes et autres institutions de l'Union), mais aussi il offre au lecteur deux chapitres importants relatifs aux exemples innovants du Droit de l'Union africaine (droit matériel) et à la réforme institutionnelle de l'UA.

Outre son aspect didactique, l'ouvrage fait aussi une analyse critique des différents rouages de l'Union africaine, en toute objectivité, neutralité et impartialité, à la lumière du

contexte international régional et mondial, à la lumière des défaillances de certaines institutions du système d'intégration africaine et à la lumière des lenteurs ressenties dans la construction d'un continent africain uni, intégré et prospère.

### *2. Objectifs de l'ouvrage Droit, pratique et réforme institutionnelle de l'Union africaine)*

Cet ouvrage met en exergue le droit et la pratique de l'Union africaine et ce, à partir de la présentation des différents organes de l'Union aussi bien politiques (Parlement, Conférence, Commission, Conseil exécutif, COREP), juridictionnels (Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples), financiers et économiques (Banque centrale africaine, Banque africaine d'investissement, Fond monétaire africain) et autres institutions et Commissions (Conseil de paix et de sécurité, Conseil économique social et culturel, Commission de l'UA pour le droit international, Organe consultatif de l'UA sur la corruption). Il reflète aussi l'évolution de ses communautés régionales (UMA, COMESA, CEN-SAD, EAC, CEEAC, CEDEAO, IGAD, SADC), à la lumière de l'actualité internationale et des événements récents.

De surcroît, le droit de l'Union africaine est innovant sur un certain nombre d'aspects. L'accent a été mis sur les principes les plus originaux de l'Union; dont le droit d'intervention dans un Etat membre, l'interdiction des changements anticonstitutionnels de gouvernement, le respect de la Démocratie et de la Bonne gouvernance, la protection des personnes déplacées internes et la zone de libre échange continentale africaine.

L'activité de l'Union africaine et de ses différentes composantes est riche et dense, d'autant plus que le continent africain connaît de profonds bouleversements géopolitiques nécessitant plus de coopération, plus d'intégration entre les pays africains et plus d'effectivité et d'efficacité dans l'action de l'Union africaine. C'est la raison pour laquelle toute l'équipe du Président Rwandais PAUL KAGAME se penche, depuis 2016, sur un certain nombre de réformes institutionnelles qui visent à améliorer le fonctionnement, la structure, le champ d'action et l'efficacité de cette organisation panafricaine.

La finalité de l'ouvrage aspire à ce que les jeunes africains, qui prendront la relève et baliseront le terrain pour la mise en œuvre des objectifs de *l'Agenda 2063*, puissent acquérir de solides connaissances des différents principes qui régissent le fonctionnement de l'Union africaine, ses différents départements ainsi que le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans le développement du continent ; de maîtriser les règles juridiques existantes devant favoriser l'intégration africaine et de se familiariser avec les stratégies de l'Union africaine pour la paix, la sécurité et la stabilité du continent.

L'ouvrage est destiné aux diplomates, avocats, magistrats, juristes, chercheurs, enseignants, étudiants, praticiens, ainsi qu'à toute personne intéressée par le droit et la pratique de l'Union africaine, dans un langage facile et accessible.

### *3. Plan et contenu de l'ouvrage Droit, pratique et réforme institutionnelle de l'Union africaine)*

L'ouvrage *droit, pratique et réforme institutionnelle de l'union africaine* est divisé en trois parties qui sont les suivantes:

1. *Présentation des institutions et organes de l'Union africaine;*
2. *Présentation de quelques illustrations des principes innovants du droit de l'Union africaine.*
3. *Présentation de la réforme institutionnelle de l'Union africaine.*

- Au niveau de l'introduction générale de l'ouvrage, il a été évoqué l'histoire de l'Afrique qui semblait nécessaire dans le cadre de l'approche historique qui trouve son sens dans le processus d'intégration africaine.

Des développements plus circonstanciés sur le panafricanisme ont contextualisé le rêve de l'union entre les peuples africains. Ce mouvement panafricaniste semble être au cœur de l'avènement, hier, de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) et, aujourd'hui, de l'UA (Union africaine).

- Au niveau de la première partie, le lecteur est invité à découvrir les institutions et les organes de l'Union. Ce qui renvoie au droit institutionnel de l'Union. L'accent a été mis sur les organes suivants, tout en distinguant entre les organes politiques de l'UA (chapitre 1), les organes judiciaires (chapitre 2), l'organe chargé de la paix et de la sécurité (chapitre 3), les Communautés régionales de l'UA (chapitre 4), la Commission de l'Union africaine pour le droit international (chapitre 5) et le Conseil économique social culturel et autres institutions financières de l'UA (chapitre 6).

- S'agissant de la deuxième partie sur les principes innovants du droit de l'Union qui renvoie au droit matériel de l'Union, l'accent a été mis sur les nouveaux principes. Les principes classiques seraient des principes nés avec l'OUA et reconduits par le nouveau droit de l'Union tels quels, et les principes nouveaux sont les principes nés avec l'UA. C'est en confrontant ces deux groupes de principes que les innovations du nouveau droit matériel de l'Union pourraient être mieux appréciées. Il s'agit notamment du droit d'intervenir de l'Union africaine dans un Etat membre (chapitre 1), du principe d'interdiction des changements anticonstitutionnels de gouvernement et le respect de la Démocratie et de la Bonne gouvernance (chapitre 2.), la Convention de Kampala sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (chapitre 3) et de l'Accord de zone de libre échange continentale africaine (chapitre 4). La conclusion de cette deuxième partie a débouché sur le constat des limites du droit de l'Union, nécessitant une réforme.

- Sur la troisième partie relative à la réforme institutionnelle de l'Union africaine, il y est fait référence à ce que le droit institutionnel et matériel de l'Union n'est pas sans critique. D'où l'urgence de sa réforme. Peu de doctrine existe au sujet de cette réforme, la présence de l'auteur de cet ouvrage au sein de l'équipe de son excellence Paul KAGAMÉ sur la réforme institutionnelle de l'Union africaine et la fréquence des réunions de l'équipe durant les années 2017 et 2018, que ce soit à Kigali ou à Addis Abeba, lui ont permis de comprendre, de près, les véritables enjeux de ce processus de réforme (Chapitre 1), mais aussi de poser des questions et proposer des solutions quant aux défis et obstacles qui pourraient embrouiller la mise en œuvre de ce projet de réforme (Chapitre 2).

C'est ce qui a conduit l'auteur de cet ouvrage à finir par un certain nombre de recommandations qui sont à même de faire croire que le rêve de l'intégration africaine n'est pas un vœu pieu, c'est une nécessité, une priorité, une urgence dans un contexte de mondialisation de plus en plus accrue.

- L'ouvrage, dans sa dernière partie relative aux annexes, fait référence à quelques textes de base du droit de l'Union africaine (Déclaration de Syrte de 1999, Acte constitutif de l'UA de 2000, Protocole sur les amendements à l'Acte constitutif de l'UA, Agenda 2063, Accord portant création de la zone de libre échange continentale).

- La partie bibliographie dresse la liste des ouvrages, articles, mémoires et thèses de doctorats écrits sur les questions du droit et de la pratique de l'Union africaine, ainsi que la liste des instruments juridiques de l'OUA/UA.

Cette première édition a été rendue possible grâce à l'appui et la coopération de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (KAS). Elle sera poursuivie par d'autres éditions mises à jour, afin de maintenir la synergie positive et évolutive du droit de l'Union africaine.

L'ouvrage est consultable gratuitement en ligne sur le lien suivant:  
<https://drive.google.com/drive/folders/1DDZ4LiPOaffjO0xPeBR-Q-Y0JDuQ9G4v>

HAJER GUELDICH